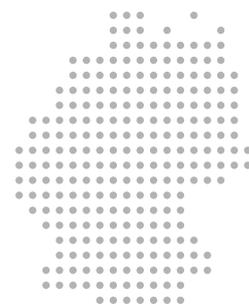


Allemagne



Position des femmes dans la prise de décision : **1.57/5**

Position socio-économique des femmes : **2/5**

Violences faites aux femmes : **3.5/5**

Points phares

33%

de femmes au
parlement et
38% de femmes
ministres séniors

3%

de femmes
présidentes
dans les grandes
entreprises

23,1%

de différentiel de
salaire entre les
femmes et les
hommes

21,9%

de différentiel
femmes-hommes
dans les taux
d'emploi à temps
plein

26%

de différentiel
femmes-hommes
dans les taux
d'emploi pour les
parents d'enfants de
moins de 12 ans

0,84

place en refuge
d'accueil pour
femmes victimes de
violence pour 10 000
habitant-e-s

TENDANCES :



En 2011, les 30 plus grandes entreprises allemandes se sont engagées à augmenter le nombre de femmes au sein de leurs conseils d'administration, avec des objectifs allant de 12% d'ici à 2014, à 35% en 2018. En 2011, les femmes n'étaient que 3% parmi les dirigeants exécutifs dans les CA. En décembre 2011, les femmes représentant les six principaux partis politiques ont adopté, avec les associations de femmes, la « Déclaration de Berlin », appelant à des mesures contraignantes en faveur de la parité dans les CA. Depuis, des femmes en vue dans le monde politique, la société civile et le monde des affaires, ont signé ce texte.



Depuis 2009, les mesures en faveur de l'égalité femmes-hommes ne sont plus une priorité politique en Allemagne. Les nouvelles mesures adoptées étaient soit inefficaces, comme les quotas flexibles et non contraignants pour les femmes dans les CA, soit contre-productives, comme l'aide à la garde d'enfant pour les parents qui restent à la maison.

En 2010, on a revu à la baisse le financement des stratégies d'intégration sur le marché de l'emploi, pourtant très à l'avantage des femmes, puisque leur participation au marché du travail est nettement inférieure à celle des hommes : le budget est passé de 6,6 milliards en 2010 à 4,4 milliards d'euros en 2012, et on devrait baisser encore à 3,9 milliards en 2013.

En 2007, l'âge officiel de la retraite a augmenté de 65 à 67 ans. Alors que l'un des objectifs initiaux de la réforme était de combattre la pauvreté des femmes âgées, les nouveaux critères de qualification pour une pension complète sont si exigeants qu'ils sont hors de portée pour la plupart des femmes.

COMPRENDRE L'ALLEMAGNE

En Allemagne, le taux d'emploi des femmes accuse une hausse constante, mais en valeur absolue, le volume de la contribution féminine au marché du travail stagne, puisqu'elles travaillent le plus souvent à temps partiel (45.5%). La plupart des femmes allemandes ne gagnent pas assez d'argent pour vivre, aussi dépendent-elles économiquement de leurs partenaires. Cette situation est en majorité imputable au manque de services de garde, ce qui rend impossible un travail à temps plein pour la plupart d'entre elles. La moitié des personnes âgées dépendantes ne bénéficient d'aucune aide officielle. Seuls 20% des enfants en bas-âge sont en crèche, et le taux d'emploi des femmes chute à 19,3% dès lors qu'elles ont des enfants de moins de 12 ans; dans le même cas, celui des hommes augmente de 6,7%.¹ Cette différence est renforcée par une fiscalité qui est basée sur le revenu cumulé des ménages, une situation qui encourage les femmes à rester à la maison ou à accepter un emploi mal rémunéré. Depuis 2006, la dépendance économique des femmes a été encore renforcée par l'introduction d'une allocation de chômage basée sur les revenus du ménage, et non sur les revenus individuels.

En 2007, l'Allemagne a adopté son deuxième Plan d'action national de lutte contre les violences faites aux femmes. Ces dernières années, l'attitude par rapport à la violence envers les femmes a connu un changement : 86% des personnes disent aujourd'hui que ce fléau est inacceptable et devrait systématiquement être sanctionné par la loi, contre 53% en 1999.² Quelque 25% des femmes âgées de 16 à 85 ans ont connu de la violence sexuelle ou physique infligée par leur partenaire intime. La première ligne téléphonique de soutien pour les femmes confrontées à la violence a été établie en 2012.

La décriminalisation du proxénétisme en 2002 qui était une tentative pour améliorer les conditions de vie des femmes dans la prostitution, laisse un grand nombre de femmes vulnérables à l'exploitation sexuelle et à la traite. Selon des rapports de la police, le nombre de femmes victimes de la traite en vue d'exploitation sexuelle en Allemagne a augmenté de 70% entre 2005 et 2010.

¹ Eurobaromètre spécial 344 - 2010

² Ministère allemand de la Famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse, « La santé et la sécurité des femmes en Allemagne » (2004)